Le FMI et la Banque mondiale ont joué à cet égard un rôle clé. Nous devrions veiller à ce qu'ils soient en mesure de continuer à le faire et le fassent effectivement, en tenant dûment compte des problèmes particuliers auxquels des Etats sont confrontés. Il faut s'attaquer aux difficultés que traversent le système économique multilatéral et ses principales institutions. Les relations bilatérales entre pays, d'une part, et le système multilatéral d'autre part, devraient être complémentaires et se renforcer mutuellement.

De même, il faut résister aux tendances protectionnistes, qui menacent la prospérité tant des pays développés que des pays en développement. Il faut que nos marchés des pays industrialisés restent ouverts aux produits du Tiers Monde afin que les pays en développement obtiennent les recettes d'exportation nécessaires au service de leur dette et à l'amélioration de leurs conditions de vie. Nous souffririons tous d'une fermeture de nos frontières. Il y va donc de l'intérêt de toutes les parties de faire en sorte que le système commercial multilatéral reste ouvert et vigoureux. C'est pourquoi le Canada a été parmi les premiers pays qui ont réclamé la tenue d'une nouvelle ronde de négociations commerciales multilatérales, et c'est également pourquoi nous nous efforçons, par de nombreux autres moyens, de libéraliser les échanges et de contrer le protectionnisme.

En s'associant dès maintenant aux préparatifs d'une nouvelle ronde de négociations, les pays en développement peuvent être les architectes d'une revitalisation du système du GATT. Le Canada désire ardemment oeuvrer de concert avec les pays en développement pour définir les domaines d'intérêt commun susceptibles de faire l'objet de cette prochaine ronde.

M. le Président,

Le développement économique revât une importance critique, mais ses bienfaits ne seront pleinement ressentis que si les Etats membres des Nations Unies s'efforcent, de façon concertée, de résoudre les grands problèmes qui se posent aujourd'hui sur le plan social et dans le domaine des droits de l'homme.

Le trafic illicite et l'abus des substances psychotropes et d'autres drogues constituent un défi de première importance sur tous les continents. Je me félicite de ce que les Nations Unies aient établi un plan d'action dans ce domaine vital. L'an dernier, le Canada a co-parrainé une résolution qui a entraîné la rédaction d'une nouvelle Convention sur la lutte contre le commerce illicite des drogues. Cette initiative constitue un volet décisif dans les